

L'éducation thérapeutique en pratique

IPR, vers une nouvelle donne

Les internes en clinique



Les bio-rencontres FNSIP

Organisées partout en France, il sera question de biologie médicale libérale. Contexte, perspectives, aspects financiers... venez trouver des réponses!

Compte bancaire // Prêt étudiant // Assurances

A vos côtés, CMV Médiforce
vous propose les produits adaptés
à votre vie étudiante

ÉTUDIANTS
SANTÉ



**“PARCE QUE LES VOCATIONS
S'ACCOMPAGNENT !”**

13 AGENCES DANS TOUTE LA FRANCE

AGENCE CENTRALE
119-121 Grande Rue - TSA 41001
92315 Sèvres Cedex
Tél : 01 46 90 98 00 - Fax : 01 46 90 98 05

CMV Médiforce Ile-de-France
22-24 rue du Président Wilson
92300 Levallois-Perret
Tél : 01 55 46 01 60 - Fax : 01 55 46 01 61
paris.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Nord
7 boulevard Louis XIV
59800 Lille
Tél : 03 20 16 26 40 - Fax : 03 20 16 26 45
lille.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Normandie
c/o BNP Paribas
58 rue des Ours 76000 ROUEN
Tél : 02 32 18 77 06 - Fax : 02 32 18 77 09
rouen.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Est
34 rue Stanislas
54000 Nancy
Tél : 03 83 30 04 35 - Fax : 03 83 30 21 98
nancy.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Rhône-Alpes
Immeuble l'Européen
19 boulevard Eugène Deruelle
69003 Lyon
Tél : 04 72 60 55 00 - Fax : 04 72 60 55 05
lyon.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Sud-Méditerranée
27 cours Pierre Puget
13006 Marseille
Tél : 04 96 10 01 90 - Fax : 04 96 10 01 99
marseille.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Champagne-Ardenne
2 Avenue Carnot 51100 REIMS
Tél : 03 26 87 16 62 - Fax : 03 26 87 13 16
reims.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Sud-Ouest
32 allées d'Orléans - 33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 79 89 79 - Fax : 05 56 79 89 80
bordeaux.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Côte d'Azur
c/o BNP Paribas
2 boulevard Victor Hugo 06000 Nice
Tél : 04 93 87 64 05 - Fax : 04 93 87 63 04
nice.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Languedoc-Roussillon
Immeuble du Triangle
26 allée Jules Milhau
34000 Montpellier
Tél : 04 67 34 07 98 - Fax : 04 67 34 09 01
montpellier.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Midi-Pyrénées
c/o BNP Paribas
22 rue de Metz - BP 20827
31008 Toulouse Cedex 6
Tél : 05 34 31 32 60 - Fax : 05 34 31 32 65
toulouse.cmvmediforce.com

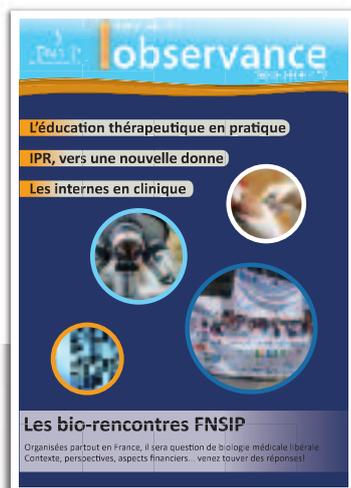
CMV Médiforce Ouest-Bretagne
46 avenue Camus
44000 Nantes
Tél : 02 40 47 33 24 - Fax : 02 40 47 57 20
nantes.cmvmediforce.com

CMV Médiforce Centre Val-de-Loire
15 boulevard Beranger 37000 Tours
Tél : 02 47 60 95 06 - Fax : 02 47 60 95 05
tours.cmvmediforce.com

cmv médiforce
Une société de BNP PARIBAS

www.cmvmediforce.net

CMV Médiforce
vous accompagne aussi
dans votre démarche
de première installation



Sommaire

Fédération

Focus : interne en pays limougeaud 6

Actualités

Les bio-rencontres FNSIP 8

IPR, vers une nouvelle donne 10

Dossier

L'éducation thérapeutique en pratique 12

Cursus

Les internes en clinique 14

De biologiste médical à hygiéniste 16

Un an d'internat au Québec 17

Stage de biologie médicale en « périph » 18

Pratique

Comment bien appréhender une carrière industrielle ? 20

Perspectives

Interview de deux biologistes médicaux indépendants 23

Pharmaciens inspecteurs en santé publique 26



Editorial



Guilaine BOURSIER et Bastien LANGRÉE

Bonjour à tous,

C'est le printemps ! Les oiseaux chantent, les bourgeons naissent, la nature foisonne. Mais ce ne sont pas les seuls. Les projets de nos chers partis politiques aussi. En cette période de grande agitation électorale, on entend tout et son contraire. On nous promet un secteur de la Santé formidable, avec des effectifs enfin réévalués et la fin des déserts médicaux, puis on nous prescrit une rigueur terrible, on n'a plus d'sous ma pauvre Lucette !

De telles injonctions contradictoires sont communes en période électorale, et c'est le rôle d'un syndicat apolitique comme le nôtre, de « faire le tri ». Tout ce qui se dit ne se fera pas et n'est pas vrai. Pourtant on reconnaît bien des choses qui probablement nous toucheront.

En vérité, ce sont celles qui nous préoccupent déjà. A savoir, pour ce qui nous concerne toujours les mêmes enjeux : la réforme de la biologie médicale, le DES qualifiant de pharmacie et la politique industrielle et de recherche.

Concernant la biologie, les rebondissements ont été notre pain quotidien. On commence par un rétablissement des ristournes en biologie médicale par un article dans le PLFSS 2012 de cet hiver puis on continue par le passage en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi (PPL) Boyer-Préel demandée par les syndicats seniors cet été. Bien que nous ayons réussi à partager notre point de vue et nos arguments à de nombreux parlementaires sur l'exercice futur de notre profession, cette PPL ne correspond pas encore à une réelle avancée pour les futurs biologistes que nous sommes et la vision praticienne qui nous correspond. Par ailleurs, le Sénat, soumis à un calendrier parlementaire très serré, n'étudiera pas le texte avant la trêve parlementaire. Nous sommes donc à nouveau à la case ordonnance avec les ristournes du PLFSS. En même temps nous étudions les nombreux décrets d'applications à venir de l'ordonnance et continuons d'argumenter pour que notre vision médicale de la biologie ne soit pas menacée.

A côté de ces fluctuations politiques, nous débutons dès à présent les fameuses Bio-rencontres FNSIP partout en France. Le but est de mieux vous informer sur l'exercice de la biologie en privé, alors même que nous sommes formés principalement au mode de fonctionnement hospitalier et que nous manquons de recul sur ce qui se passe dans le privé ! A l'aube de l'accréditation, nous avons également interpellé les ministères pour qu'une formation à la qualité soit incluse dans notre DES. Aujourd'hui seuls des DU coûteux et sélectifs permettent d'être formés à une qualité rendue obligatoire depuis déjà 2 ans.

Au niveau pharmacie, le DES qualifiant encore, véritable serpent de mer de la FNSIP, n'en finit pas de s'allonger. Et pourtant, cette année sera peut-être celle de la conclusion. Le ministère de la santé devrait trancher très prochainement en sa faveur, tandis que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a déjà donné les pistes réglementaires qui le permettraient. La reconnaissance de ce niveau de formation est en bonne voie au niveau national, mais également au niveau européen. En

Co-présidents :

- Guilaine BOURSIER, BM, Montpellier, 06 16 77 32 89
- Bastien LANGRÉE, PHC, Rennes, 06 19 32 07 76

Secrétaire :

- Guillaume SUJOL, PHC, Montpellier, 06 15 99 24 22

Trésorière :

- Florence MORIN, BM, Paris, 06 68 60 93 50

Vice-présidente partenariats :

- Lakshmi RUGHOO, PHC, Nancy, 06 69 02 40 32

Vice-président communication :

- Sylvain MILLET, BM, Grenoble, 06 21 17 59 86

Vice-présidents biologie médicale :

- Louis LACAILLE, BM, Bordeaux, 06 11 42 85 75
- Mathieu KUENTZ, BM, Clermont-Ferrand, 06 19 98 97 34

Vice-présidents spécialités pharmaceutiques :

- Marion CASTEL, PHC, Toulouse, 06 99 60 45 00
- Olga ADAMIEC, PIBM, Montpellier, 06 15 88 42 91

Vice-présidente innovation pharmaceutique et recherche

- Julie GAGNAIRE, PS, Lyon, 06 70 73 41 89

Vice-président relations universitaires :

- Michaël PERES, BM, Toulouse, 06 75 11 68 15

Vice-présidents chargés de missions :

- Jérémie MARTINET, BM, Grenoble, 06 64 41 13 50
- Assia MITHA, PHC, Paris, 06 13 40 19 03

Editorial

effet, une procédure de reconnaissance mutuelle de la formation de pharmacien hospitalier est en cours et devrait bientôt aboutir. Auparavant la reconnaissance mutuelle nécessitait la signature de la moitié des états membres, ce qui était impossible. Maintenant seules 9 signatures sont nécessaires, et 11 états sont sur le point de signer (France, Espagne, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Portugal, République Tchèque, la Hongrie et l'Autriche). Cette reconnaissance européenne permettrait d'appliquer la décision du DES qualifiant sans subir d'attaque de la part d'autres membres pour restriction de la libre concurrence comme en a été victime la biologie médicale.

La première année de choix des options du DES Pharmacie se déroule correctement. C'est en grande partie grâce au travail de la FNSIP qui a créé le dossier de fin de niveau 1, repris ensuite par tous les coordonnateurs. Contrairement à ce qu'il avait semblé au premier abord, si le nombre de PIBM diminue, les stages en industrie ne sont pas boudés. Ce sont en fait les PIBM qui avaient un parcours « PH like » qui restent en PHPR. Au contraire, le travail incessant de la FNSIP commence à porter ses fruits, la formation commence à avoir une visibilité, tant au niveau des étudiants et des internes, qu'au niveau des industriels. Les outils développés par la FNSIP n'y sont pas pour rien : liste nationale des stages agréés, annuaires PIBM, participation à Eurobiomed (et bientôt Medicen), « kit PIBM » pour les syndicats locaux, visites de sites, rencontre internes/industrie etc. Un effort à continuer, mais qui en vaut vraiment la peine.

Les carrières de la recherche doivent aussi être valorisées. C'est dans ce but que la FNSIP a envoyé à tous les coordonnateurs et doyens une lettre leur présentant un projet que nous espérons structurant pour la filière IPR. Répertoire et « bétonner » les stages pour les internes. Que les internes, au moment de leur choix de filière, sachent exactement dans quelle équipe de recherche, dans quelles conditions et sur quel sujet ils vont faire leur internat. Les choses seront ainsi mieux fléchées et tout le monde y trouvera son intérêt : l'interne, l'hôpital et la faculté.

La sauvegarde des carrières hospitalo-universitaires passe aussi par la reconquête des facultés. Trop peu d'internes ont le pied à la faculté en dehors des UE obligatoires ou des masters 2. L'UFR de pharmacie ce n'est pas qu'un lieu de « consommation » des études. C'est aussi un lieu où les décisions sont prises démocratiquement. La FNSIP se doit de participer à cette vie démocratique. Dès maintenant, nous essayerons dans la mesure du possible, de représenter les internes aussi dans les instances universitaires, l'UFR de pharmacie, de médecine et l'Université. Parce qu'à la faculté aussi, il faut faire découvrir les avantages de l'ancien interne. Mais pour ça nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Si vous êtes intéressés par un mandat d'élu local, n'hésitez pas à vous rapprocher du syndicat des internes de votre ville.

De tout cela, nous allons parler pendant ce congrès lillois. Débattons, échangeons et proposons pour améliorer notre internat... Et bonne lecture de ce numéro hors-série de l'Observance !

Guilaine Boursier et Bastien Langrée
Co-présidents de la FNSIP

Sachons saisir la chance d'être interne aujourd'hui, afin de bâtir au mieux la Santé de demain



L'Observance hors-série N°9
le magazine de la Fédération
Nationale des Syndicats
d'Internes en Pharmacie

Directeur de la publication :
Sylvain MILLET

Rédacteurs :
Olga ADAMIEC,
AIPHL,
Guilaine BOURSIER,
Julie GAGNAIRE,
Louis LACAÏLE,
Bastien LANGREE,
Joséphine MAYER,
Sylvain MILLET,
Robin MONZAT,
Lakshmi RUGHOO,
Guillaume SUJOL.

Charte graphique :
Philippe GARRIGUE
Guillaume SUJOL

ISSN : 2107-7053

L'Observance hors-série est un magazine édité et distribué gracieusement par la Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie (FNSIP).

Les images et photos utilisées dans ce support sont libres de droit. Merci de ne pas jeter ce magazine sur la voie publique après lecture ! Retrouvez mensuellement le bulletin

sur le site de la FNSIP :

FNSIP.FR

FEDERATION

Focus : interne en pays limougeaud !

Souvent oubliée, jamais égalée, la petite dernière du Régipole n'est pourtant pas en reste quant au dynamisme dont elle fait preuve tant au niveau de la formation que par ses soirées inoubliables.



Une petite escapade d'un semestre ou plus vous permettra de découvrir une pharmacie centrale au taux d'estrogènes "débordant" menée d'une main de fer dans un gant de velours qui tient tête aux hommes plein de testostérone de la Pharmaco-Toxico dont la renommée nationale n'est plus à faire. Véritable plate-forme de référence pour de nombreux dosages, elle est réputée pour son développement d'outils d'adaptation de posologie des immunosuppresseurs notamment.

La pharmacie de Limoges tient en effet sa renommée dans la variété des stages qu'elle propose : Education thérapeutique, Pharmacovigilance, toxicologie médicolégale et surtout ses stages de Dispositifs médicaux qui attirent des étudiants de toute l'inter-région !

La Biologie Médicale n'est pas en reste avec l'une des meilleures formations de l'inter-région pour la bactériologie.

Les IPR sauront trouver leur Voa (euh...voie!) grâce à l'implication d'une chef toujours disponible.

Que dire du cadre de travail :

→ l'internat : la valeur ajoutée de Limoges réside en un internat mixte mêlant Médecins et Pharmaciens dans une ambiance

chaleureuse, pour ne pas dire « bon enfant » où chaque soir est une soirée potentielle. Un internat rénové où nous nous retrouvons tous les midis pour déjeuner et partager un café.

S'il ne fallait réduire l'internat de Limoges qu'à deux soirées, on choisirait à coup sûr, LA Soirée d'Intégration, véritable rite initiatique et LA Soirée Mousse dont la renommée commence à dépasser les frontières régiopolaires et attire chaque année un peu plus de nos voisins et amis...

→ la ville : si Limoges ne se démarque pas par sa jeunesse, elle peut néanmoins se targuer d'avoir la plus belle gare de France (celle choisie pour la réalisation de la pub Chanel®, rien que ça !)

Chaque interne pourra ramener à Noël les spécialités régionales dont les fameuses madeleines Bijou®. Pour les filles, sachez que la région offre également les jolies petites ballerines Repettos® (à prix concurrentiels !).

Enfin, Limoges saura vous proposer le bon vivre de la campagne : bons restaurants et pas de bouchons !

Et si le projet n'est pas toujours de s'y installer, cette ville vaut à coup sûr le détour pour un ou deux semestres.



C.J. / AIPHL

- **20 000 collaborateurs**
- **Près de 3 000 chercheurs y préparent les médicaments du futur**
- **25 % du chiffre d'affaires consacrés à la Recherche et au Développement**
- **38 projets de molécules sont actuellement en Développement**
- **Une présence sur les 5 continents, dans 140 pays**
- **86 % des médicaments Servier sont consommés à l'International**
- **Un chiffre d'affaires pour 2009 de 3,6 milliards d'euros**

Internes en pharmacie, SERVIER croit en votre talent

- **Intégrant toutes les étapes de la vie du médicament, nous sommes à même de proposer des opportunités, que ce soit en recherche, développement préclinique et clinique, affaires réglementaires, production, assurance qualité ou encore marketing France et International.**
- **Si vous avez le sens de l'engagement, de l'enthousiasme, l'envie d'aller de l'avant... parlons ensemble de votre projet !**

www.servier-campus.fr

Contact : Mario Squélard
mail.drh.campus@fr.netgrs.com

SERVIER - 22, rue Garnier
92578 Neuilly-sur-Seine CEDEX

SERVIER Campus

Le site Servier à destination des étudiants et des jeunes diplômés

Le point **biolog**

La FNSIP continue d'être sur tous les fronts pour le présent et l'avenir des internes en pharmacie de toutes les filières. Un point d'actualités concernant la biologie médicale est le bienvenue car la fin de l'année 2011 et le début d'année 2012 ont été marqués par plusieurs tournants parlementaires :

→ Tout d'abord, le vote du PLFSS 2012 (plan de loi de finances de la sécurité sociale) avec la réintroduction d'un article rétablissant les ristournes fin décembre et ce malgré notre communication intensive à ce sujet.

→ Puis l'examen en première lecture à l'Assemblée nationale de la PPL Boyer-Préel portant réforme de la biologie médicale le 26 Janvier 2012. Là encore, grâce à un gros travail avec les parlementaires - plus de 500 députés contactés par vos représentants locaux répartis dans toutes les circonscriptions (!!) ainsi que des entretiens au niveau national - nos arguments ont pour la plupart été entendus et certains même retenus (abrogation des ristournes, nomination de non DES BM en CHU mieux encadrée, ratification de l'ordonnance, encadrement des remplacements pour les pharmas...). On pouvait regretter cependant l'absence d'article applicable concernant l'encadrement de certains contrats abusifs de type TNS (travailleurs non salariés) ou encore de clause de préemption sur la cession de parts du capital des sociétés.

Cependant, en l'état actuel des choses et avec l'interruption des travaux parlementaires les six semaines précédant les élections présidentielles, le texte n'a pas le temps d'effectuer la traditionnelle navette parlementaire et ne sera finalement pas entériné durant cette législature. Le calendrier parlementaire renvoie donc l'examen d'une nouvelle proposition de loi de réforme de la biologie médicale après la constitution du nouveau gouvernement et de l'élection de la nouvelle majorité.

En même temps, nous étudions les nombreux décrets d'application à venir de l'ordonnance : nous avons exprimé notre

position à plusieurs reprises notamment en ce qui concerne la validation biologique des urgences en garde : nous ne souhaitons pas la voir différée mais bien réalisée en garde alors que le patient et son médecin ont besoin de résultats validés et interprétés médicalement.

A l'aube de l'accréditation, nous avons par ailleurs interpellé le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé pour qu'une formation à la qualité soit incluse dans notre DES. Aujourd'hui, seuls des DU coûteux et sélectifs permettent d'être formés à une qualité rendue obligatoire depuis déjà 2 ans (ordonnance de réforme de la biologie médicale).

L.L.



ACTUALITES

ie médicale

Les bio-rencontres FNSIP

En marge de ses actions pour défendre le futur de la profession, la FNSIP commence actuellement un tour de France avec les « bio-rencontres FNSIP ». En effet, les associations locales d'internes organiseront une soirée d'information sur l'exercice de la biologie médicale en secteur privé. Pour cela, la FNSIP a rassemblé les services du cabinet d'avocats Girault & associés, spécialisés dans la biologie médicale, mais également ceux de nos partenaires permanents : GPM et le groupe CMV Mediforce en association avec la banque BNP Paribas.

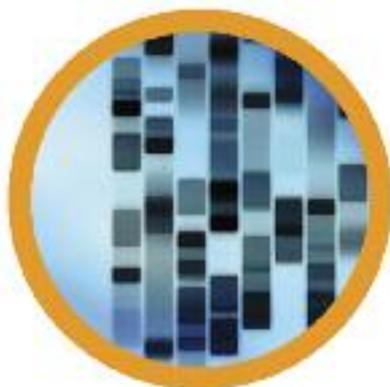
Cette soirée à thème sera l'occasion pour vous les internes, de poser toutes vos questions sur le thème de la biologie médicale privée, très peu traité durant notre internat. Que ce soit la rémunération, les différents types de contrat de travail, mais aussi les modes de financements, l'installation, la responsabilité, les assurances et bien d'autres choses encore ! Des spécialistes vous répondront avec précision sur tous ces sujets.

Enfin ils pourront apporter une vision réaliste quant au modelage actuel et aux perspectives futures de la profession. La FNSIP et vos associations locales viennent avec plaisir à votre rencontre !

La Fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie et ses partenaires



GIRAULT & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



L'encadrement des internes IPR : une priorité absolue

Au vu des multiples disparités inter-régionales, il est à ce jour essentiel de repenser l'encadrement des internes IPR. Ceci dans le but de revaloriser et de promouvoir cette filière pourtant si riche.

Il est indispensable de rappeler qu'à côté des spécialisations « larges », la filière IPR permet de préparer à des spécialisations plus étroites et de haut niveau scientifique dans un domaine particulier et **complémentaire** des spécialisations classiques (par exemple : thérapie génique, biotechnologies et nanosciences, nutrition, santé publique...).

Articuler la filière autour des besoins institutionnels innovants des CHU semble être le défi d'aujourd'hui. Ainsi, récolter l'ensemble des projets hospitalo-universitaires dans chaque CHU pourrait être la manière la plus appropriée pour rendre la filière attractive aux yeux des nouveaux internes mais surtout d'optimiser la probabilité de rencontre entre les éléments suivants : un interne motivé, une équipe motivée et un besoin de recherche hospitalo-universitaire sur une thématique porteuse.

La recherche translationnelle qui occupe aujourd'hui une position importante dans le paysage de la recherche pharmaceutique et biomédicale est à ce jour largement valorisée dans une perspective hospitalière avec par exemple les outils SI-GAPS et SYGREC. C'est, entre autres, pour cette raison que la place de l'interne IPR à l'hôpital est tout à fait justifiée.

Il est indispensable, pour assurer la pérennité de la filière et pour satisfaire à ce concept dit de « recherche au lit du malade », d'orienter les maquettes IPR sur des **projets hospitalo-universitaires**.

D'un point de vue pratique, une liste des projets proposés dans chaque ville serait éditée sur le site de la FNSIP et disponible

pour tous les futurs internes désireux de s'orienter vers cette recherche en CHU dès le début de leur internat. Ainsi, l'interne IPR reçu au concours pourrait choisir en fonction de son classement le projet qu'il souhaite entreprendre.

Le premier temps, correspondant au premier semestre ou à la première année d'internat IPR, serait une phase dite « tremplin », où l'interne arrivant se verrait au minimum confier un projet sur 6 mois afin de goûter à la recherche en CHU.

Le deuxième temps, pensé en même temps que le premier, serait un prolongement du travail entrepris au cas où les deux parties restent motivées. Chaque laboratoire ou service devra proposer son projet par écrit (maquette hospitalo-universitaire de l'interne pour 4 ans) sur un document préformaté.

Coordonnateurs, doyens, responsables des internes au niveau de l'ARS et affaires médicales, tous acteurs de la validation de la maquette d'un interne IPR, ont été contactés par courrier par la FNSIP : un courrier pour détailler cette proposition d'organisation inspirée de l'organisation de l'internat IPR en Rhône-Alpes et Auvergne par le biais de son coordonnateur et de l'association des internes IPR : Aspiral.

Aux côtés des internes, les associations locales d'internes et les représentants internes IPR se doivent aujourd'hui de se mobiliser afin de travailler en collaboration avec leurs responsables sur cette problématique d'encadrement de la filière IPR.

La FNSIP est prête à aider et à stimuler ce processus de réorganisation, et ce, pour redonner de l'impulsion à cette belle et prometteuse filière.

J.G.



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITE**



Fondation d'entreprise Groupe Pasteur Mutualité pour la recherche

La Fondation a été créée pour soutenir et promouvoir les connaissances et les nouvelles techniques thérapeutiques applicables au bénéfice des patients.

Attribution chaque année de bourses pouvant atteindre 20.000 € chacune pour une valeur globale d'au moins 80.000 €.

Attention :
date limite de dépôt
des dossiers chaque année
31 mars

Renseignements
et retrait du dossier
de demande de bourse sur :
www.gpm.fr ou
www.fondationgpm.fr
contact : fondation@gpm.fr

L'éducation thérapeutique, en pratique

En voici un terme à la mode, maintes fois entendu mais pourtant, les stages d'internat proposant de l'éducation thérapeutique sont... extrêmement rares ! Pour s'en faire une idée plus précise, immersion à la pharmacie du CH psychiatrique Léon-Jean Grégory, à Thuir (Pyrénées-Orientales).

« Ça, le médecin, il me l'a jamais expliqué ! »... premier jour de stage et première séance d'éducation thérapeutique (ETP), le décor est planté et rien de tel pour prendre la mesure que, derrière toute ordonnance, il y a un patient pas toujours à l'aise avec son traitement. Ca ne va pas être simple...

Depuis l'arrêté du 2 août 2010, tout programme d'ETP doit être soumis à autorisation de l'ARS, le dossier devant comporter le détail du contenu pédagogique et justifier des qualifications des personnes porteuses du projet. En effet, médecins, pharmaciens ou autres professionnels paramédicaux porteurs du projet doivent avoir suivi des formations adéquates (souvent un DU). Ici, c'est la pharmacien chef qui est porteur du projet (une chance inouïe pour l'interne). Le programme s'adresse à des patients atteints de schizophrénie ; le psychiatre a préalablement proposé à des patients cet atelier et un groupe de 8 à 10 personnes est constitué. Les patients sont dans une phase stabilisée de leur maladie et nous les rencontrons en hôpital de jour, une fois par semaine sur 7 semaines, pendant plus d'une heure, en présence des infirmières.

La première fois, il s'agit d'un entretien individuel afin d'évaluer le patient (dimensions socioprofessionnelle, cognitive, psychologique, motivationnelle...) et d'établir un diagnostic éducatif : on fixe avec lui des objectifs adaptés, réalistes et qui ont un sens pour lui. Ensuite débute le cycle de 5 séances en groupe :

1) notions générales sur le médicament : d'où vient-il, comment est-il testé, fabriqué, ses différentes formes galéniques, la dose thérapeutique et la dose toxique... l'occasion de donner des informations auxquelles les séances suivantes feront appel. On chasse aussi le spectre omniprésent du malade-cobaye sur lequel on réalise des expérimenta-



tions à son insu... On ne parle pas encore de schizophrénie pour ne pas mettre mal à l'aise les patients qui entrent dans la maladie et qui ont du mal à l'entendre.

2) le but de la séance est de faire parler les patients autour des symptômes de la maladie. Un jeu de cartes représentant différents symptômes (délire, anxiété, hyperglycémie...) sert de support, les patients devant chacun leur tour déterminer si le symptôme est en lien avec leur maladie ou si cela est dû à une autre pathologie.

3) très dense en informations, on aborde le mécanisme d'action des neuroleptiques et des anti-psychotiques. Un jeu de cartes représentant les médicaments repérés dans les différentes ordonnances (Haldol, Stilnox, Prozac, Lepticur, Gaviscon...) est proposé pour apprendre ensemble les classes thérapeutiques et décrypter avec eux leurs traitements. Les infirmières en profitent aussi pour réviser !

4) on demande aux patients d'évoquer les effets indésirables qu'ils rencontrent puis on les leur explique, mécanisme pharmacologique à l'appui. Les traitements correcteurs sont expliqués. Il s'agit tantôt de rassurer, tantôt de déjouer de

DOSSIER



fausses croyances et notamment des symptômes qu'ils attribuent aux médicaments plutôt qu'à leur maladie (hallucinations...). L'occasion aussi de recueillir des informations que l'on pourra transmettre au médecin afin qu'un dialogue se crée et que le traitement soit réadapté.

5) on conclut le programme avec des notions hygiéno-diététiques et un récapitulatif des séances précédentes, en revenant sur des points qui ont suscité des questions.

Enfin, le programme se termine avec un entretien à nouveau individuel afin d'évaluer le patient sur son autonomie, ses connaissances, l'atteinte des objectifs prédéfinis... Les résultats sont là avec des progrès notés sur plusieurs items et parfois impressionnants pour des patients qui donnaient l'impression de somnoler pendant l'atelier.

Diaporamas, jeux interactifs, questionnaires, échanges... c'est toute une panoplie d'outils que l'on manie à chaque séance afin d'aider les patients à s'exprimer sur les représentations qu'ils ont de la maladie chronique, de leur rapport au médical. Tombée la blouse de pharmacien, c'est la casquette d'éducateur que l'on visse sur la tête : faire preuve

d'écoute, trouver les mots simples pour expliquer des notions aussi subtiles que la balance bénéfices-risques, sortir d'une attitude dirigiste vouée à l'échec pour établir une coopération avec celui que l'on a en face de soi. C'est un peu un transfert de compétences dont il s'agit, donner toutes les informations au patient afin qu'il devienne maître de ses choix, autonome et objectif dans sa prise de décisions : traitement mieux compris, traitement mieux accepté, un des pré-requis à l'alliance thérapeutique.

L'expérience est très forte quand on entend un patient exprimer « *des choses que je n'avais jamais osé dire à mon médecin* », quand les patients prennent tout à coup notre relai en se donnant mutuellement des réponses à leurs interrogations ou encore lorsque, par leur propre vécu, ils ébranlent notre vision du médicament !

En agrément pharmacie clinique et dispensation, si vous n'avez pas une telle possibilité dans votre liste de stages, il vous reste toujours la possibilité de venir en interCHU à Thuir !

G.S.

CURSUS

Des internes en clinique ? **Oui !**

Existe-t-il actuellement des internes en pharmacie dans des cliniques en France ? La réponse est oui. Mais pas dans n'importe quel type de clinique.



La clinique mutualiste de La Sagesse à Rennes, est un établissement de type ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif). En fait, il s'agit du même type d'établissement que les centres anti-cancéreux (CAC). Ils présentent l'avantage d'avoir la même souplesse de fonctionnement que les autres établissements privés tout en gardant la possibilité de coopérer fortement avec le secteur public. Notamment en ce qui concerne la formation. C'est ainsi que la pharmacie à usage intérieur de la clinique reçoit des internes depuis 1992. C'est un établissement d'environ 200 lits de type MCO, moitié chirurgie (ORL, orthopédique et digestive) et moitié obstétrique.

Il existe de multiples avantages à réaliser un stage dans le domaine privé.

Tout d'abord, les établissements sont des structures beaucoup plus petites. Quand on est interne et qu'on arrive pour 6 mois, c'est un avantage non négligeable. Par exemple lors de la première semaine de stage j'ai rencontré tous les cadres de la clinique. Un Comité de Qualité et de Sécurité des

Soins, avec tous les cadres de santé et le service qualité et la direction des soins. Un COMEDIMS, avec des médecins de tous les secteurs et le directeur. Un comité de retour d'expérience, avec les infirmiers et le cadre de santé. Durant la première semaine le directeur vous reçoit personnellement dans son bureau (ce qui est impensable au CHU !). Dès le deuxième jour tout le monde sait qu'il y a un « nouveau » à la pharmacie. Cette petite taille, si elle rend difficile (mais pas impossible) la réalisation de projets pharaoniques, est en revanche la garantie de pouvoir mener des projets rapidement de manière concertée et dynamique. Une idée ? 6 cadres de santé à contacter, quelques médecins et le tour est joué. Une réunion peut-être organisée dans la journée et si consensus il y a, les choses mises sur les rails en moins d'une semaine.

Bien sûr, tout n'est pas rose de ce point de vue, il existe comme partout des inerties qui s'opposent au changement. Toutefois, par rapport à de plus grands établissements, elles sont beaucoup moins importantes. Avec une différence de taille par rapport aux structures publiques, même dans les

CURSUS

« petits » centres hospitaliers, c'est la non-ingérence de la direction dans toutes les décisions qui sont prises. Beaucoup de décisions relevant de la prise en charge sont prises directement par les soignants, de concert. Seuls les projets ayant un impact global ou financier sur la clinique sont validés par la direction. Mais même dans ce cas, le poids du corps médical est très important.

Autre avantage, la polyvalence. Un stage en PUI qui en vaut 3 : pharmacie clinique, dispositifs médicaux et stérilisation. En effet, la clinique assure elle-même sa stérilisation et réalise de la sous-traitance pour d'autres établissements du bassin rennais. Elle possède d'ailleurs une double certification ISO 9001 et ISO 13485. De plus, l'interne est seul avec un seul pharmacien, et est donc de facto un « quasi » assistant, avec toutefois l'œil attentif d'un senior. Bien sûr il faut dans ce cas un pharmacien qui ait de l'expérience et le goût d'apprendre pour ne pas laisser l'interne seul sans encadrement (car nous sommes là pour apprendre), ce qui est le cas ici. Pour les dispositifs médicaux, par rapport à un stage



spécialisé en CHU, ou vous ne verrez que 2 ou 3 classes de DM dans le cadre d'appels d'offre, la clinique permet de voir en pratique l'ensemble des classes de DM en rapport avec son activité. C'est donc un stage triplement formateur.



Le statut privé de la clinique est aussi, parfois, un avantage. Comme la clinique n'est pas tenue à la règle des marchés publics, changer de référence est beaucoup plus facile, et le suivi du livret thérapeutique est bien plus simple. Votre IPP bouche les sondes nasogastriques ? Pas de problème, changeons de référence ! Et hop, pas de soucis. Le fournisseur de set à pansement propose du matériel de moins bonne qualité qu'avant ? Prospectons pour en trouver du meilleur, et hop, personne ne grogne, ni vous, ni les IBODE ! La directive Prion sort enfin, achetons et testons les nouveaux prionocides ! Bref, ici, finies les lenteurs des marchés publics. De plus, comme il s'agit d'une clinique Mutualiste

et pas à but lucratif, la principale préoccupation est la qualité du soin et non le bénéfice. En effet, ce qui frappe quand on arrive ici, c'est à quel point la culture de la satisfaction du patient est développée. Et cela se reflète dans une culture qualité ancrée à chaque étage de la clinique, des cuisines au bloc opératoire, en passant bien sûr par la pharmacie, dirigée par un pharmacien également titulaire d'un DESS qualité. Là encore, c'est un atout car les tâches étant réparties clairement, trouver sa place est d'autant plus facile. Mais comme le tout est dynamique, ce n'est pas figé, rien n'empêche d'apporter sa pierre à l'édifice.

Et enfin, pour finir, arriver en stage dans une petite équipe est un plaisir, car on connaît vite tout le monde et les relations humaines sont excellentes. Et vraiment pour ne rien gâcher la nourriture est vraiment bonne, et ça c'est bien le plus dur à trouver pendant l'internat ! Donc, ne cherchez plus, militez pour des stages dans les cliniques mutualistes proches de chez vous !

B.L.

CURSUS

De **biologiste médical** à **hygiéniste**

Les hygiénistes sont indispensables à la surveillance épidémiologique, l'alerte, le dépistage, la mise en place d'action curative et préventive.

Le DES de biologie médicale est une voie d'entrée dans cette carrière hospitalière publique mais aussi privée.



C'est un métier très enrichissant, correspondant à des profils de spécialisation microbiologie. Un DU « hygiène » est fortement recommandé.

L'hygiéniste est en contact direct avec les services cliniques, le laboratoire de biologie médicale et participe au CLIN. L'épidémiologie évoluant rapidement, votre activité ne sera pas monotone et une perpétuelle mise à jour des connaissances est indispensable. Un hygiéniste ne connaît pas la routine !

Franck MALLAVAL médecin hygiéniste au CH de Chambéry répond à nos questions :

1/ Décrivez-nous votre cursus

« Etudes de médecine, concours de l'internat et DES de biologie médicale avec une « maquette » microbiologie : 1 stage en parasitologie, 3 en bactériologie-virologie, et 2 stages en cliniques en médecine infectieuse.

J'ai complété ma formation par un DU Hygiène et un DU thérapeutique anti-infectieuse et une MSBM (ancien master 1) physiopathologie des maladies transmissibles. »

2/ Quelle sont les différentes voies d'accès à hygiéniste ?

« Pharmacien (titulaire ou non du DES de biologie médicale) et médecin (biologiste, épidémiologiste, infectiologue) peuvent exercer ce métier. Un DU d'hygiène est recommandé actuellement.

Une circulaire à venir devrait préciser les conditions d'accès à l'exercice d'hygiéniste. »

3/ Quelle est votre activité quotidienne ?

« Excellente question !

Notre travail se décline selon quatre axes :

→ **la surveillance** des infections nosocomiales avec d'une part la surveillance environnementale (légiionnelle,...), et d'autre part la surveillance épidémiologique par rapport aux infections sur matériels (cathéters,...), par service (ex : réanimation), par activité (ex : surveillance des infections du site opératoire).

→ **la formation** : mise en place de programme de formation dans les services cliniques : formation des nouveaux arrivants, sensibilisation à de nouveaux protocoles, utilisation et élimination des objets coupants, tranchants, etc.

→ **la prévention** : rédaction de protocoles et mise en application de ces protocoles en collaboration avec les services cliniques,

→ **veille sanitaire** : perpétuelle mise à jour des connaissances sur les nouveaux matériaux de soins, l'épidémiologie, les nouveaux cadres juridiques, et déclaration aux instances de toute infection nosocomiale grave et/ou rare. »

4/ Les intérêts principaux de cette profession ?

« Nous avons une activité transversale. La richesse de notre métier est la diversité de nos interlocuteurs. Nous travaillons avec les cliniciens, la pharmacie, le laboratoire, les services techniques et l'administration de l'hôpital. Même si nous n'avons pas les mêmes connaissances que nos interlocuteurs, notre parcours nous permet d'échanger et de travailler avec nos différents interlocuteurs. Cette diversité nous oblige à nous tenir informé des dernières innovations. Par ailleurs, les services cliniques nous interrogent sur les nouveaux dispositifs médicaux. Une veille technologique et sanitaire est donc indispensable.

Notre travail ne peut se faire que par un contact quotidien avec le terrain afin de comprendre leur problématique et difficulté. Le but est d'adapter nos recommandations dans le domaine du risque infectieux associé aux soins, aux moyens en place dans un souci constant d'efficacité pour le patient. »

S.M.

CURSUS

Un an au Québec (à Montréal)



J'ai réalisé mon stage au CHU Sainte Justine (hôpital pédiatrique) dirigé par Jean-François Bussières. Pour l'instant, c'est le seul hôpital d'accueil pour des stagiaires français. Pour l'obtention de ce stage, il suffit simplement d'entrer en contact avec Mr Bussières. Une fois son choix fait, il vous enverra une offre de stage utile pour votre demande de visa et votre dossier d'agrément de stage.

Pour le visa : sur le site programme mobilité du Canada http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/programme_mobilite-mobility_program-fr.asp

Téléchargez une trousse de demande dans la catégorie stage (que votre stage soit de 6 mois ou 1 an) et envoyez-la complète. Ils vous demanderont de faire une visite médicale puis seulement vous enverront un mail d'acceptation conditionnelle. Le programme de mobilité peut oublier la visite médicale, ça ne m'est pas arrivé personnellement mais il faut absolument cette dernière.

Dossier de stage à l'étranger :

Il faut se procurer un dossier de stage inter-chu à votre scolarité. Il faut le faire signer par le doyen de votre fac, le représentant régional de votre filière et Jean-François Bussières. Ajoutez un CV, une lettre de motivation et d'autres documents région-dépendant. Envoyez votre dossier à l'ARS, aux affaires médicales de votre CHU et à la commission d'agrément des stages d'interne en pharmacie de votre région. Le dossier sera révisé lors de la commission qui a lieu généralement 5-6 mois avant le début de votre stage. Les 6 premiers mois ne sont pas financés par le CHU Sainte Justine : il faut donc soit prendre une disponibilité, soit trouver un financement (votre CHU surtout pour les parisiens ou l'ARS) pour le faire valider. N'oubliez pas de demander aux affaires médicales un déta-

chement à l'étranger pour votre assurance maladie. Si vous êtes en disponibilité, il faut souscrire une assurance maladie qui assure à l'étranger; le papier est à présenter à la RAMQ (Régie de l'Assurance Maladie du Québec) au Québec.

Mon poste au CHU de Sainte Justine était assistante recherche au centre IMAGE : information médicament en allaitement et grossesse. C'est un centre d'information pour les professionnels de santé du Québec. Ce centre d'information se trouve au sein de l'équipe mère-enfant qui regroupe l'obstétrique, la gynécologie et la néonatalogie. En plus de l'activité principale de réponse téléphonique à IMAGE, j'ai participé aux clubs de lecture mensuel, à la mise à jour du site internet, la rédaction de la nouvelle édition du livre « Guide thérapeutique : grossesse et allaitement », la réalisation d'articles, de projets internes à l'équipe et deux semaines dans les services cliniques comme observateur. J'ai aussi eu l'opportunité d'avoir un sujet de thèse très bien encadré par un directeur de thèse sur place.

Ce stage très formateur nous apprend notamment l'analyse et la critique d'article nécessaire à notre formation scientifique. Bien sûr on apprend aussi l'approche clinique nécessaire au bon usage des médicaments, au conseil et choix thérapeutique. L'encadrement et la formation par l'équipe sont très biens, nous ne sommes jamais laissés à notre propre compte ce qui change énormément de la France et apporte le plus.



Joséphine, interne en 8ème semestre à Nancy

Stage d'internat en centre hospitalier général

Les hôpitaux généraux ou « périph » proposent des stages aux internes spécialité pharmacie hospitalière ou biologie médicale.

De taille plus modeste que les CHU, la formation prodiguée semble au moins équivalente.

La principale différence repose sur la perte de la partie universitaire. Pas de MCU-PH ni PU-PH. Le chef de service est PH. On trouve des praticiens attachés, des contractuels, des assistants spécialistes (AS).

Les équipes sont très dynamiques, réactives, très attachées à un échange clinico-biologique ou clinico-pharmacologique. La perte du « U » ne signifie pas la perte de la curiosité, de l'innovation, de la perpétuelle amélioration des pratiques et des connaissances. Les équipes publient posters et articles.

Bref, un stage en « périph » ne vous sera que profitable !

Exemple du stage de biologie polyvalente

Les intérêts sont nombreux. En plus de ceux décrits en introduction, vous aurez souvent la responsabilité d'un secteur. Considéré comme un futur biologiste, vous participez aux réunions de service, apprenez les bases du management d'équipe. Vous aurez une vision plus globale de la gestion d'une équipe et d'un laboratoire.

Cependant, la pérennité des laboratoires de CH de faible activité est souvent discutée. Pour faire face aux mutations engagées depuis la réforme Ballereau, les biologistes réorganisent leur service et investissent pour l'avenir.

Didier RAFFENOT, chef de service du secteur microbiologie au CH de Chambéry, répond à nos questions :

1- Pouvez-vous nous décrire l'activité de votre secteur ?

« Le laboratoire de biologie du centre hospitalier de Chambéry est composé de deux services qui partagent le secteur pré-analytique et un centre de prélèvement. Le SIL (système informatique des laboratoires) est également commun ce qui permet la création d'un dossier biologique unique lors de la réception des échantillons d'un patient facilitant ainsi l'interprétation des résultats dans la globalité.

Le service dont j'ai la responsabilité prend en charge l'hématologie, l'hémostase, la microbiologie.

A côté des analyses dites de « routine », chaque secteur réa-

lise des analyses plus spécialisées.

En hématologie, la lecture des myélogrammes représente une part importante de l'activité, à laquelle les internes sont associés s'ils souhaitent se former. Une plateforme de cytométrie en flux complète ce plateau technique spécialisé. Le laboratoire d'hémostase quant à lui intervient dans la prise en charge des maladies hémorragiques (le CHG est centre d'hémophilie) et thrombotiques en réalisant la majorité des examens nécessaires au diagnostic et au suivi de ces pathologies.

Enfin, le secteur de microbiologie (bactériologie, virologie, parasitologie) s'appuie sur une importante plateforme de biologie moléculaire.

L'ensemble des activités est accessible aux internes.

Les autres domaines de la biologie médicale (biochimie, pharmacologie-toxicologie, immunologie) sont pris en charge par l'autre service.

Sur un autre site, un laboratoire de génétique chromosomique complète le plateau technique. »

2- Quelle est la composition de votre équipe ?

« Nous sommes 4 biologistes à temps plein : 2 praticiens hospitaliers, 1 assistant, et 1 interne. Au niveau technique, 13 à 14 techniciens de laboratoire traitent les analyses.

Nous assurons une activité 24h/24 »

CURSUS



3- Rôle de l'interne ?

« L'interne est là pour se former avant tout. Il est intégré en fonction de ses compétences dans le fonctionnement du laboratoire. Il participe à ce titre à la prise en charge des analyses avec les autres biologistes. Il peut-être chargé de réaliser des projets (installation de nouveaux automates, test de nouveaux réactifs, posters, accréditation,...).

A côté de ses obligations de service, l'interne est autonome et gère son emploi du temps.

Le centre de prélèvements lui est accessible s'il le souhaite. »

4- Comment faites-vous face aux obligations de la réforme de la biologie ? Comment pérennisez-vous votre activité ?

« Nous sommes bien sur engagés dans la démarche d'accréditation, appuyés pour cela par un consultant externe. Par ailleurs, comme beaucoup d'hôpitaux, nous travaillons sur la réorganisation de notre activité avec d'autres hôpitaux limitrophes. »

5-Votre avis sur le devenir de notre profession ? Des conseils pour vos futurs collègues ?

« La réforme de la biologie médicale est une chance pour notre profession.

L'accréditation obligatoire des LBM en est un élément important. Elle doit être vécue non pas comme une contrainte mais comme un processus dynamique qui conforte notre

activité auprès des prescripteurs et des patients en apportant la preuve notamment de la qualité des analyses que nous réalisons.

Pour nous biologistes, c'est un élément important de questionnement quotidien sur notre activité, un formidable outil d'amélioration continue.

Pour les internes, ce doit être une opportunité pour comprendre, connaître le fonctionnement et les atouts d'un laboratoire de biologie médicale pour mieux s'y intégrer.

Par la reconnaissance de l'aspect « médical » de la profession, la réforme replace l'acte de biologie dans le parcours de soins et le biologiste comme un acteur important du diagnostic et du suivi médical. Cela doit nous conduire à « sortir » encore plus de nos laboratoires pour rencontrer les médecins et les accompagner dans la prise en charge des patients.

Nos établissements hospitaliers généraux de « taille humaine » sont particulièrement adaptés pour développer cette relation clinico-biologique.

Je pense que c'est un aspect important de l'avenir de notre profession, quel que soit le mode d'exercice. »

S.M.

Comment bien appréhender une carrière industrielle ?

Nous, internes des hôpitaux, nous nous demandons parfois pourquoi faire l'internat pour ensuite travailler en industrie? Mieux que tous les discours, d'anciens internes en pharmacie et le responsable ressources humaines du Laboratoire Servier, nous donnent leurs points de vue. Nous les en remercions!



Muriel Anselmi, chef de projet affaires réglementaires (USA-Canada et oncologie)

Cursus d'interne, Paris : PH (orienté Essais cliniques). Pharmacie Hospitalière, Unité de production (PCH); Pharmacologie clinique et centre d'investigation clinique; Unité d'essais cliniques (Afssaps); Division thérapeutique Rhumatologie (Laboratoires Servier). CESAM essais cliniques, et diverses formations proposées lors des stages.

Quel a été votre parcours après l'internat et quel est votre poste actuel ?

En 11 ans : poursuite dans la même Division thérapeutique, puis au Département de rédaction des rapports des essais cliniques, et enfin depuis 5 ans dans la Division pré-enregistrement des Affaires réglementaires (Laboratoires Servier). Les activités réglementaires sont très variées car dépendent du stade de développement des produits dont on a la charge (pré ou post AMM) et s'il y a un licencié. En plus de la veille réglementaire (EU, USA et Canada), nous constituons les dossiers de demande d'autorisation d'essais cliniques, de demande d'enregistrement et de variations et de demandes d'ATU. Aussi nous sommes en contact avec les

agences canadienne et américaine via la filiale ou via un licencié ou directement lors des réunions. Pour l'oncologie, je suis l'équipier projet affaires réglementaires, qui est le référent réglementaire pour l'ensemble des demandes et avis sollicités par l'équipe projet et le relais des acteurs réglementaires Pays au sein de l'équipe projet.

Quels sont selon vous les avantages et Inconvénients de l'internat ?

→ 3-4 ans de décalage professionnel par rapport aux pharmaciens issus de la filière Industrie sans internat. Difficulté d'orienter son internat compte tenu du mode d'attribution des stages.

→ Très enrichissant car permet de découvrir des métiers très différents de la chaîne du médicament en peu de temps, et oblige à s'adapter à de nouvelles activités, à s'intégrer à de nouvelles équipes très rapidement. Finalement l'internat a été un enrichissement personnel et professionnel avec une meilleure connaissance des activités, des avantages et contraintes de différents métiers.

Conseil(s) : Ne passer rester passif, essayer d'orienter son

internat pour acquérir une plus grande expérience, et compenser, par un parcours le plus cohérent possible, l'âge plus tardif d'entrée dans la « vraie vie ». Contacter les internes en place et les anciens internes pour s'assurer que le stage ciblé est riche en activités variées et en éventuelles formations. Être curieux à chaque stage, afin qu'il soit le plus enrichissant possible.

Flavien Languillat, chef du département Coordination des Unités Thérapeutiques

Cursus d'interne, Paris: Pharmacie Hospitalière : dosage du médicament, Dispositifs médicaux et essais cliniques adultes, CESAM ; Nutrition parentérale et essais cliniques pédiatriques, FIEC et DESS de droit de la santé; Hématologie clinique (demande d'ATU, déclaration de Pharmacovigilance, essais cliniques) ; SERVIER: rédaction de protocoles, suivi des études et thèse.

Quel a été votre parcours après l'internat et quel est votre poste actuel ?

J'ai été embauché chez SERVIER où j'ai fait différents postes en R&D : Division thérapeutique en endocrinologie et cardiologie, puis Monitoring international et enfin Gestion des traitements pour l'ensemble des essais cliniques depuis la production jusqu'à la mise à disposition aux médecins investigateurs dans le monde. Je suis chef de département de cette structure qui doit veiller à une adéquation parfaite entre les besoins métiers R&D et la production afin que l'ensemble des métiers de la R&D client en principe actif (galénique, toxicologie, production traitements) et traitements pour essais cliniques (opérations cliniques) aient ce qu'ils veulent quand ils veulent dans le but ultime de ne pas décaler le plan de développement de chaque molécule.

Quels sont selon vous les avantages et inconvénients de l'internat ?

Je n'ai pas trouvé d'inconvénients bien au contraire. Le cursus d'interne flexible et polyvalent m'a permis de construire mon projet tout au long de mes semestres. Ainsi, j'ai pu avoir les essais cliniques dans différents hôpitaux adultes et pédiatriques, appréhender leur gestion à l'hôpital avant d'être de l'autre côté, dans le monde industriel. Une expérience en service clinique me semblait essentielle dans ce contexte puisque vous travaillez avec de nombreux médecins.

L'internat a été un plus dans ma carrière. Gérer les essais cliniques à l'hôpital, intégrer les obligations hospitalières,

comprendre les problématiques sont des points essentiels pour mieux mettre en place des essais cliniques depuis l'industrie Pharmaceutique. Cela permet d'anticiper des problèmes pour ainsi mieux piloter ses études cliniques.

Quel(s) conseil(s) pourriez-vous donner aux internes ?

Il ne faut pas se laisser porter : Il faut avoir un projet clair que l'on déclinera tout au long de l'internat. L'internat est une excellente école d'apprentissage tant professionnelle (acquisition de connaissance) que personnelle (responsabilité et autonomie). Un autre point est la construction de son réseau : vous travaillez avec des co-internes, des pharmaciens hospitaliers que vous croiserez sans nul doute lors de vos fonctions plus tard dans l'Industrie Pharmaceutique.

Myriam ABIHSSIRA, Chef de projet Opérations Cliniques (France)

Cursus d'interne, PIBM à Paris de 2002 à 2007 : Pharmacie Hospitalière : Poste Médicament, Poste Pharmacie Clinique ; Laboratoire de Pharmacocinétique et Toxicologie d'urgence ; Laboratoire de Biochimie et Biologie Moléculaire ; laboratoire SERVIER (Division Thérapeutique Médecine Interne, Attachée de Recherche Clinique (ARC) dans le département en charge des essais cliniques en France).

Quel a été votre parcours après l'internat et quel est votre poste actuel ?

Embauchée en 2007 au sein des Laboratoires SERVIER en tant qu'« ARC » Ce poste consiste à mettre en place des études cliniques dans les centres investigateurs, à vérifier les données cliniques des patients recueillies pour l'analyse des résultats et à suivre son bon déroulement.

Cela nécessite des déplacements fréquents en France dans différents hôpitaux et cabinets de médecins.

Evolution en 2011 en tant que « Chef de projet Opérations Cliniques ». Ce poste de gestion de projet consiste à évaluer la faisabilité d'une étude clinique, à soumettre le dossier de l'étude aux comités d'éthiques et encadrer des équipes d'ARC.

Quels sont selon vous les avantages et Inconvénients de l'internat ?

L'internat permet de se former aux aspects variés du métier de Pharmacien. Lorsqu'on souhaite se spécialiser dans les essais cliniques en Industrie, le fait de travailler dans différentes Pharmacies Hospitalières est un plus : modes de fonctionnement différents, participation à la dispensation

PRATIQUE

au patient, appréhension de la méthodologie des essais cliniques...

L'internat permet aussi de mieux connaître certains traitements comme la nutrition parentérale, les immunosuppresseurs, les anticancéreux et d'avoir des notions de biologie. Ces connaissances s'avèrent très utiles pour dialoguer avec les médecins, infirmières ou des techniciens.

En revanche, Les postes des essais cliniques dans les Pharmacies Hospitalières ne sont pas toujours disponibles pour les nouveaux semestres et sont souvent réservés à l'avance. Il faut savoir que l'internat ne nous dispense pas de com-

mencer par le premier échelon en Industrie. Dans mon cas, le fait d'avoir eu une première expérience en tant qu'Attachée de Recherche Clinique m'a permis d'acquérir une connaissance des essais cliniques indispensable pour pouvoir évoluer vers des postes de gestion de projet.

Conseil(s) : L'internat est une formation continue pour pouvoir progresser au niveau de ses connaissances scientifiques, médicales et humaines. Il faut profiter de tous ses stages et surtout ne pas hésiter à sortir du cadre de son poste par exemple aider les préparatrices à la dispensation ou collaborer avec des internes en Médecine.

Le point de vue d'un responsable Ressources Humaines :

Mario SQUELARD, Pharmacien, Directeur de Division Ressources Humaines

Si l'internat n'est pas la voie éléctive pour l'industrie, l'interne qui souhaite y faire carrière possède un certain nombre d'atouts :

Des connaissances bien acquises voire supplémentaires, une capacité de travail et une pugnacité démontrée, la connaissance du monde hospitalier, de ses circuits, de ses règles, la proximité du corps médical et des malades, une véritable expérience professionnelle de 4 années pendant lesquelles il faut de plus développer de réelles capacités d'adaptation aux : changements de projets, changements de hiérarchie.

L'internat, c'est aussi une expérience riche au service du médicament, centrée sur le malade.



O.A.



SERVIER Campus

www.servier-campus.fr :

le site Servier à destination des étudiants et jeunes diplômés



Interview de deux biologistes médicaux indépendants

Vous l'avez tous déjà entendu : les laboratoires de biologie médicale privés se regroupent. Les petits laboratoires que nous connaissons forment aujourd'hui de grosses structures régionales exploitées sous forme de société d'exercice libéral (SEL). Ces mêmes SEL s'associent de plus en plus et forment des réseaux d'amplitude nationale afin de bénéficier de leurs effets synergiques bien connus :

- mutualisation des moyens et des services (on travaille sur les mêmes plateaux techniques, on achète ensemble les automates et réactifs, on a une informatique partagée etc. et on fait des économies budgétaires)
- garantie de la continuité et de la permanence des soins (on peut se remplacer facilement et faire des tours de gardes)
- amélioration de la formation continue (on crée une émulation des connaissances en interagissant ensemble et on peut plus facilement se libérer pour des formations)
- facilitation de l'accréditation ISO 15 189

Nous vous proposons de découvrir ces nouvelles formes d'exercice au travers de l'un de ces groupements, « Biologie, Perspectives et Réalités » (BPR) grâce à l'interview d'Alexandre Boulier et de Patrick Cohen, biologistes médicaux installés depuis peu dans une des structures régionales membres de BPR.

BPR est un regroupement national qui a fait le choix de n'intégrer que des biologistes médicaux indépendants exerçant dans ses structures et par conséquent n'acceptant aucun fond d'investissement financier extérieur. D'autres groupements nationaux ont également fait ce choix comme Somabio et Labster.

Interview de Dr Alexandre Boulier, biologiste médical, Biomed34, Languedoc-Roussillon

FNSIP : Quel est ton parcours post-internat ?

AB : A la fin de l'internat j'étais intéressé par l'exercice hospitalier comme celui en privé. J'avais déjà effectué des remplacements en tant que travailleurs non salarié (TNS). C'est le jeu des opportunités qui m'a orienté vers le privé où j'ai eu un premier contrat salarié. L'association m'a été proposée au bout de 3 ans bien qu'aucune promesse ne m'avait été faite auparavant. Je suis aujourd'hui associé dans la SEL Biomed34, une structure de 19 associés et 4 adjoints.

FNSIP : Comment as-tu vécu le passage du salariat à l'association ?

AB : Je n'ai pas réellement senti de différence, je suis toujours dans le même mode de travail -dynamisme et investissement personnel - même si la principale différence est

qu'en tant qu'associé, on travaille pour sa boîte ! Mes journées sont réparties sur 40h-45h par semaine avec un jour off dans la semaine et un samedi sur 2 libre. Je partage mon activité entre la « routine » et les activités transversales pour la structure (commission technique, commission qualité, commission informatique, commission des achats, communication externes etc.)

FNSIP : Tu exerces actuellement sur un site périphérique, quel est ton quotidien ?

AB : Je suis responsable de toute la partie pré-analytique et post-analytique. Je suis en contact direct avec les patients qui viennent au laboratoire. Je veille à ce que les procédures conformes à l'accréditation soient respectées et cherche constamment à améliorer la prise en charge des patients.

PERSPECTIVES

J'ai une forte activité de validation, interprétation et communication des résultats aux patients ainsi que de conseils au médecin prescripteur. Il ne faut jamais oublier que le rôle du laboratoire est d'être présent autant pour l'un que pour l'autre. Les laboratoires sont tous réunis autour du projet médical et ils se développent dans ce sens pour répondre aux besoins. Il y a aussi une partie de mon temps que je consacre en réunions d'activités transversales. Nous faisons également un peu de recherche clinique (posters, cas cliniques...) en collaboration avec les biologistes du plateau sur des sujets d'épidémiologie ou de mise en place de nouvelles techniques etc.

FNSIP : Plateau technique ou site périphérique pour nouveau sortant de l'internat ?

AB : Tout est possible, ce choix est dépendant de la personnalité de chacun. De plus, nous pouvons changer régulièrement de postes au sein du groupe. Je serai bientôt sur un de nos plateaux techniques qui sera également ouvert au public.

FNSIP : Y-a-t-il un service de garde ? Comment sont gérées les urgences vis-à-vis de la distance des plateaux techniques ?

AB : Nous travaillons avec des cliniques, la garde est donc indispensable. J'ai une garde de nuit toutes les 6 semaines. Les sites proches du plateau techniques sont directement gérés par celui-ci. Nous avons un plateau d'urgence à moins

de 20 minutes pour les sites périphériques plus éloignés du plateau. Un système de coursier prend en charge les transports de prélèvement.

FNSIP : Y-a-t-il de la place pour les jeunes dans ces structures ?

AB : Evidemment, la démographie est pour vous (nous ?)! Il est toujours dans l'intérêt de l'entreprise d'intégrer des jeunes dynamiques, connaissant de nouvelles techniques innovantes etc. L'association n'est jamais immédiate, comme pour tout mariage, il faut d'abord travailler ensemble en tant que salarié ou TNS afin de vérifier que les motivations de la nouvelle recrue correspondent à l'esprit du laboratoire.

FNSIP : Et la biologie de demain ?

AB : Les structures régionales deviennent des réseaux nationaux... à termes elles pourraient même être européennes ! Nous sommes dans une période complexe, très stimulante et fascinante à vivre. Nous sommes acteurs de l'avenir ! Je suis ravi de mon boulot que je considère comme un épanouissement personnel. Aujourd'hui c'est à nous de rester vigilants afin de garantir la qualité de notre expertise médicale, nous sommes là pour le patient et son médecin. Nous pouvons encore aujourd'hui exercer en restant indépendants c'est important. N'hésitez pas à venir nous voir sur les plateaux ou au laboratoire !

Interview de Dr Patrick Cohen, biologiste médical, Bio Paris Ouest, Île-de-France

FNSIP : On recommence... Quel est ton parcours post-internat ?

PC : A la fin de mon internat polyvalent, j'ai été salarié dans plusieurs laboratoires. Quatre ans plus tard, le biologiste titulaire du laboratoire où j'étais adjoint est parti en retraite. Il a décidé de vendre ses parts au groupement Bio Paris Ouest. Il a fallu un directeur pour gérer le site et j'ai bénéficié de cette opportunité pour m'associer dans le groupement qui réunit aujourd'hui 23 associés et quelques adjoints. Je dis bien « quelques adjoints » car la tendance de Bio Paris Ouest est d'associer tous ses biologistes médicaux.

FNSIP : Comment as-tu vécu le passage du salariat à l'association ?

PC : La principale différence est la responsabilité. Lorsque tu es salarié, tu t'occupes principalement de la routine (et tu es acteur de l'accréditation évidemment). Quand tu es associé, tu es un réel manager d'équipe. Au quotidien, tu mélanges : activité de routine (du pré-analytique au post-analytique), tu gères les différents problèmes (humains, matériels, techniques etc.) et tu participes aux commissions transversales de la SEL (commission achats, travaux, personnels, comité qualité etc.).

FNSIP : Tu exerces actuellement sur un plateau technique, quel est ton quotidien ?

PC : Tu es garant de toute la phase analytique. Le matin il faut ouvrir le plateau et vérifier les contrôles. Il faut suivre la routine polyvalente, encadrer et amener des solutions

PERSPECTIVES

techniques aux techniciens, assurer la qualité analytique des résultats mais aussi avertir les résultats pathologiques et répondre aux questions spécialisées des cliniciens. Nous travaillons avec plusieurs hôpitaux et cliniques, il y a beaucoup de prestations de conseils. Je prépare également les revues mensuelles de contrôle qualité, mets en place et analyse les indicateurs qualités, toujours dans un but d'être le plus efficient possible. Mon plateau technique est ouvert au public, je gère donc aussi le pré-analytique et le post-analytique du site. La politique du groupement c'est : chaque biologiste gère son site (incluant l'emploi du temps, les personnels, etc.). Sur les gros sites, il y a 2 biologistes présents à chaque fois 12h par jour sur 4 ou 5 jours par semaine. Je peux être amené à faire de la recherche clinique en collaboration avec les services prescripteurs mais dans le contexte actuel d'accréditation, c'est plus rare. J'aime ce contact permanent avec les cliniciens, les patients et la technique qui rappelle bien notre métier.

FNSIP : Plateau technique ou site périphérique pour nouveau sortant de l'internat ?

PC : Tout dépend des attentes et des affinités du biologiste médical. De manière générale, le contact avec le patient et la prestation de conseils (aux cliniciens, aux patients) sont prédominants sur site périphérique et sur le plateau, il y a peut être un peu plus de « pression » avec le côté technique : quand il y a un problème ou une panne et qu'un patient d'une clinique attend pour aller au bloc... il faut trouver des solutions très rapidement !

FNSIP : Y-a-t-il un service de garde ? Comment sont gérées les urgences vis-à-vis de la distance des plateaux techniques ?

PC : J'ai 1 à 2 gardes par mois et un week-end tous les 2-3 mois. Ce sont principalement des astreintes téléphoniques, nous sommes présents sur le site jusqu'à 22h environ pour gérer les entrées (hôpitaux, clinique). Nous avons 2 plateaux miroirs (le premier est accrédité à 65%) qui couvrent tous

les sites périphériques avec un système de coursier en moto pour les urgences. Nous avons déjà pensé à mettre en place de la biologie délocalisée dans les services cliniques mais ce n'est pas facile à gérer.

FNSIP : Y-a-t-il de la place pour les jeunes dans ces structures ?

PC : Oui, il y a de la place pour des jeunes dynamiques dans nos structures. Il y a régulièrement des nouveaux laboratoires qui entrent dans le groupe. Soit le biologiste apporte ses parts et continue de diriger le site, soit il vend ses parts pour partir en retraite. Dans le deuxième cas, un ou plusieurs jeunes peuvent reprendre une partie de son capital. La difficulté est dans la somme à apporter pour racheter des parts. Les chiffres d'affaires des laboratoires de biologie médicale sont de plus en plus élevés (de par le regroupement) alors même que le coût du B diminue et celui de l'accréditation pèse fort dans la balance. Par conséquent les % de parts diminuent. Si tu as l'opportunité de t'associer dans une SEL équilibrée, même avec peu de parts, c'est toujours intéressant (évidemment si le droit de vote dans le pacte d'associé est dissocié du nombre de parts (une voix par associé) et que tu as bien négocié ton contrat).

FNSIP : Et la biologie de demain ?

PC : Il y aura beaucoup moins de laboratoires. D'après les estimations du COFRAC, environ 1000 laboratoires sur le territoire national. J'imagine que nous allons connaître la même évolution que les pays européens limitrophes. Il faudra toujours des biologistes dans ces grosses structures car la médicalisation est renforcée. Quant à l'indépendance, je ne sais pas si on pourra la conserver, même si c'est l'objectif de notre réseau. Quoique l'avenir nous réserve, il y aura toujours de la place pour des biologistes médicaux dynamiques qui savent mettre leur compétence en avant. Si vous souhaitez vous faire une meilleure idée de l'exercice en privé, n'hésitez pas venir à notre rencontre !

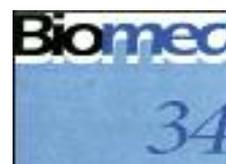
Merci aux Dr Alexandre Boulier et au Dr Patrick Cohen pour leur participation à cette interview !

Liens :

<http://www.bprlab.com/>

<http://www.biomed34.com/>

<http://www.bioparisouest.com/index.php?url=accueil>



PERSPECTIVES

Une semaine en formation avec **les Pharmaciens Inspecteurs**

L'internat de pharmacie, c'est la possibilité de découvrir de nombreuses opportunités qui ne seraient pas offertes sans notre réussite à ce fameux concours.



Pour ceux qui ne seraient pas rassasiés, vous avez la possibilité en tant qu'ancien interne d'accéder à une formation un peu particulière, qui est celle des Pharmaciens Inspecteurs de Santé Publique ou PHISP. Cette formation n'est possible qu'après l'obtention d'un énième concours (jamais 2 sans 3 diront certains), avec un nombre de places qui n'atteint pas la dizaine, pour suivre ensuite les enseignements à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) pendant 1 an, au même endroit que les futurs directeurs d'établissements et médecins inspecteurs.

En décembre 2010, une poignée d'internes a été invitée à suivre la formation continue (une semaine tous les 2 ans) des PHISP, en voici un court récit. Outre des problématiques actuelles de santé publique telles que la mise en place des Agences Régionales de Santé, ou la nouvelle gouvernance régionale du secteur sanitaire et médicosociale, des présentations de « cas métiers » ou même de métiers particuliers au sein des PHISP ont eu lieu sur des journées assez chargées mais très participatives. Par exemple, des inspections dans des CHU avec découverte de défaut dans la sécurisation du circuit du médicament, ou des retours d'expériences d'inspections sur des plateaux techniques de laboratoires d'analyses, ont été présentés. Le partage de ces informations a semblé très profitable à l'ensemble des acteurs. Un focus spécifique a eu lieu sur le métier de PHISP au sein de L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) nous rappelant une fois de plus les nombreuses possibilités de lieu d'exercice pour un PHISP.

Nous tenons à remercier chaleureusement Françoise pour son invitation et son accueil, et nous espérons que l'expérience sera renouvelée et suscitera, qui sait, de nouvelles vocations.

Plus d'informations : <http://www.ehosp.fr/>



R.M.

1 PACK SENOÏS

Garantie RC PRO⁽¹⁾

Responsabilité civile Professionnelle + Protection Juridique Professionnelle

+ Capital Invalidité de Reconversion de 10 000 €⁽²⁾

Une garantie essentielle en cas d'incapacité permanente vous empêchant définitivement de mener votre cursus universitaire à son terme ou d'exercer votre future profession

GRATUIT!!!

Le Pack SENOÏS se souscrit:

- > auprès de votre **association locale d'internes** **bénéficiez alors d'un capital invalidité de reconversion de 15000€ au lieu de 10000€**
- > **en ligne** sur notre site internet www.gpm.fr
- > ou **par SMS** en envoyant le **mot clé SENOIS** au **32 437⁽³⁾**

2 COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ⁽²⁾

Pour compléter les remboursements de votre régime obligatoire

Dans le cadre des contrats «responsables» destinés à favoriser le parcours de soins, elle vous rembourse le montant du ticket modérateur et comporte en outre selon votre choix, des prestations améliorées pour certaines catégories de dépenses (orthodontie, prothèses dentaires, optique...) ou pour des événements particuliers (allocation naissance...). Chaque garantie s'accompagne de prestations d'assistance très complètes.

Un choix de 2 garanties
à partir de
126€/an

3 INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ⁽²⁾

Pour maintenir vos revenus en cas d'incapacité de travail

En cas d'incapacité temporaire totale, l'AGMF vous garantit le versement d'indemnités journalières du 91^{ème} jour⁽¹⁾ au 365^{ème} jour d'arrêt de travail, correspondant à 90% de votre traitement journalier de base, sous déduction des prestations du régime obligatoire et/ou du centre hospitalier.

(1) à compter du 15^{ème} jour pour la partie de la garantie portant sur les gardes et astreintes si celle-ci a été souscrite, dès le 4^{ème} jour d'hospitalisation continue et dès le 4^{ème} jour d'incapacité en cas d'accident (si la durée de l'arrêt de travail est au moins égale à la franchise prévue en cas de maladie).

Si vous souscrivez par le biais de votre association d'internes partenaire du Groupe Pasteur Mutualité, celle-ci peut prendre en charge votre cotisation. Renseignez-vous auprès de votre association.

Vous pouvez également garantir vos gardes et astreintes. Renseignez-vous sur le site internet: www.gpm.fr

23€ TTC/an
(option de garantie «maintien du traitement seul»)

4 ASSURANCES HABITATION, AUTO ⁽¹⁾

GPM en partenariat avec un assureur de tout premier plan⁽¹⁾ vous propose des contrats d'assurance habitation et automobile à des prix très attractifs.

Demandez une étude au numéro suivant:

0 810 229 505

Prix d'un appel local



Le Groupe Pasteur Mutualité vous propose également d'autres garanties: Capital Décès, Capital Invalidité de Reconversion (montants supérieurs à celui proposé dans le pack SENOIS), Garantie en Couverture de Prêt, Assurance-Vie, une solution pour les remplacements...

RENSEIGNEZ VOUS VITE !

0 810 229 505

Prix d'un appel local

ou **www.gpm.fr**

(1) Les garanties de responsabilité civile et protection juridique professionnelles sont assurées par Panacea Assurances, Siège social : 34, boulevard de Courcelles - 75017 Paris, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital de 50.000.000 euros, entreprise régie par le Code des assurances RCS Paris 507 648 087. Les garanties d'assurance habitation, et d'assurance auto sont diffusées par l'Intermédiaire de GPM Courtage, Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 856 000€, filiale du Groupe Pasteur Mutualité - 34, bd de Courcelles - 75809 Paris Cedex 17 - 380 431 445 RCS Paris - N° ORIAS: 07023091, www.orias.fr

(2) Les garanties sont assurées par AGMF Prévoyance, Union de Union de Mutuelles soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité Registre National des Mutuelles N° 775 666 340 - 34, Bd de Courcelles - 75809 PARIS cedex 17

(3) prix d'un SMS dans le cadre de votre forfait.

INTERNES EN PHARMACIE

...Etes-vous sûrs d'être **bien assurés?**



Avec le **Groupe Pasteur Mutualité**,
partenaire de la F.N.S.I.P.,
bénéficiez de **garanties complètes et adaptées**

➔ Pack SENOÏS

Responsabilité civile et Protection
Juridique Professionnelles
+ Capital Invalidité de Reconversion

GRATUIT

- **Complémentaire Santé + Assistance**
- **Garantie Maintien de Revenus (Incapacité de Travail)**
- **Assurances Auto et Habitation**

RENSEIGNEZ VOUS VITE AU :

0 810 229 505 ou **www.gpm.fr**

Prix d'un appel local

FNSIP

Partenaire de la F.N.S.I.P.

AGMF-Prévoyance : Union de Mutuelles soumise
aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité
Registre National des Mutuelles N° 775 666 340
34, Bd de Courcelles - 75809 PARIS cedex 17

**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITE**

